



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Délibération n° D20110575

RECRUTEMENT D'UN ATTACHE CONTRACTUEL CHARGE DE
PROGRAMMATION CULTURELLE, SPECIALITE 'MUSIQUES
ACTUELLES'

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
20 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**RECRUTEMENT D'UN ATTACHE CONTRACTUEL CHARGE DE
PROGRAMMATION CULTURELLE, SPECIALITE 'MUSIQUES
ACTUELLES'**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 11 juillet 2008, le Conseil municipal a créé un poste d'attaché chargé de la programmation artistique et culturelle des évènements niortais.

Ce poste spécialisé dans les musiques actuelles a fait l'objet d'un appel à candidature. Il n'a cependant pas été possible de sélectionner un candidat statutaire détenant les compétences requises pour assurer les missions relevant du poste, notamment : la coordination technique, administrative et budgétaire, le suivi des concerts, le développement de partenariats avec les structures locales et la mise en place d'actions de sensibilisation.

C'est pourquoi, il est proposé de pourvoir le poste par le recrutement d'un chargé de programmation contractuel conformément à l'article 3 alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée pour une durée de 3 ans.

Compte tenu des diplômes et de l'expérience professionnelle du candidat retenu, il est proposé de rémunérer celui-ci sur la base d'un des échelons de la grille indiciaire des attachés territoriaux.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le recrutement sous contrat d'un attaché chargé de programmation culturelle pour une durée de 3 ans.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON